

Béziers, le 20 juin 2019

3ème Comité de Pilotage de la Convention de Revitalisation de l'entreprise Cameron Béziers 20 juin 2019– Sous-préfecture de Béziers

Suite au Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) engagé par l'entreprise Cameron en 2016, une convention de revitalisation a été signée le 21 mars 2017 en sous-préfecture de Béziers par le Préfet de l'Hérault et l'entreprise pour mettre en œuvre des moyens (notamment financiers, d'un montant de 1,2 millions d'euros) permettant de recréer (ou de favoriser la création) sur le bassin d'emploi d'autant d'emplois que ceux perdus dans le cadre des licenciements économiques réalisés, soit 237 emplois.

Un deuxième comité de pilotage s'est tenu le 13 juillet 2018 pour produire un bilan des actions menées et tracer les perspectives.

La gestion et le suivi de cette convention sont confiés à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault. Ces engagements se concrétisent à travers la mise en place d'un programme d'actions articulé autour de 3 axes :

1) Accélérer la compétitivité des entreprises : mise en place, avec le Crédit Agricole du Languedoc et la société BPI GROUP, d'un fonds de prêt à taux zéro et d'un fonds d'expertise pour aider des projets de création, d'implantation ou de développement d'entreprises industrielles et/ou innovantes du bassin d'emploi. Déploiement d'actions de formations et de recrutement pour répondre aux métiers en tension et/ou d'avenir, et notamment d'une prime au recrutement en faveur des publics résidents en QPV (Quartier Politique de la Ville).

2) Accélérer le Business des entreprises : Mobiliser les grands comptes privés et publics du département et de la Région Occitanie pour consolider les courants d'affaires avec les PME locales et ainsi générer de la valeur ajoutée et de l'emploi.

3) Accélérer les filières d'avenir : Favoriser l'émergence de nouvelles filières (notamment aéronautique), conforter les filières existantes sur le territoire (Industrie verte, énergies renouvelables, bâtiments et équipements durables, économie circulaire).

La sélection des projets est assurée par un Comité d'Engagement composé du Préfet ou de son représentant, du Directeur de l'unité départementale de la DIRECCTE ou de son représentant, de l'entreprise Cameron et de la CCI de l'Hérault.

.../...

Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34

Ce 3ème Comité de Pilotage de la Convention de Revitalisation, réuni le 20 juin 2019 à la sous-préfecture de Béziers sous la présidence du Préfet l'Hérault, permet de faire le bilan, deux ans après sa signature, de l'avancée des actions engagées.

Sur le plan quantitatif, depuis la signature de la convention, le Comité d'Engagement s'est réuni 14 fois, a engagé **600 261 €** sur des projets générateurs de **215 emplois prévisionnels dont 140 emplois déjà créés (59 % de l'objectif fixé)**.

Sur le plan qualitatif, cette convention constitue un levier de développement économique pour le bassin d'emploi de Béziers et de mobilisation des acteurs locaux, en mobilisant des dispositifs réactifs d'aides directes aux entreprises tout en menant des opérations collectives structurantes pour l'écosystème Ouest-Héraultais, favorables à un développement durable de l'industrie de ce territoire.

La convention de revitalisation permet de :

- Créer les Club Stratégie Achat 34 et Club des Responsables Maintenance & Industrie du Futur auquel adhèrent plus de 50 grands comptes du département et dont l'objectif est de favoriser l'accès à de nouveaux marchés aux entreprises du bassin d'emploi de Béziers ;
- Avoir organisé le 2ème salon INTERSUD le 30 mai 2018 à Béziers générateur de 2 325 millions d'euros de chiffre d'affaires pour les PME participantes. Une troisième édition en projet en Mai 2020
- Diversifier les activités des sous-traitants de la société Cameron, qui au travers du groupement ITS Fusion ont notamment signé plusieurs contrats avec des entreprises du secteur aéronautique ;
- Lancer un appel à projets innovants dans le domaine de l'Industrie verte pour positionner la pépinière Innovosud comme un générateur incontournable d'entreprises de ce secteur.
- Déployer un parcours d'accompagnement « Industrie du Futur » pour pérenniser les industries, dans un contexte concurrentiel mondial fort
- Lancer un plan d'actions « Emploi – compétences » associant les entreprises et les partenaires de l'emploi et de la formation sur des actions territorialisées pour répondre aux besoins sur les métiers en tension et d'avenir.

.../...

Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34



Communiqué de presse



Retrouvez L'État dans l'Hérault
sur www.herault.gouv.fr
et sur nos réseaux sociaux



@Prefet34



Service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

